



*Pour diffusion immédiate*

## **Le Fonds de solidarité FTQ versera 2 \$ à la Fondation pour l'alphabétisation pour chaque actionnaire qui votera lors de l'assemblée annuelle**

**Montréal, le 21 août 2018** – Afin d'encourager la participation de ses 667 417 actionnaires à son assemblée générale annuelle, le [Fonds de solidarité FTQ](#) versera 2 \$ à la [Fondation pour l'alphabétisation](#) pour chaque actionnaire qui exercera son droit de vote. À l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire du Fonds, cette assemblée aura lieu à Québec le 29 septembre à 14 h.

« En participant au vote de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ feront d'une pierre, deux coups. Ils éliront la majorité des membres du conseil d'administration du Fonds et appuieront le travail essentiel de la Fondation pour l'alphabétisation, a déclaré Gaétan Morin, président et chef de la direction du Fonds. Chaque jour, nous travaillons pour créer et maintenir des emplois de qualité pour les Québécois. En nous associant une fois de plus à la Fondation, nous voulons faire en sorte que l'analphabétisme ne soit plus un obstacle à l'employabilité. »

« Au quotidien, la Fondation pour l'alphabétisation travaille à enrayer l'analphabétisme au Québec et c'est avec des partenaires proactifs comme le Fonds de solidarité FTQ que nous allons pouvoir, ensemble, atteindre cet objectif ambitieux », a indiqué André Huberdeau, président de la Fondation pour l'alphabétisation.

Rappelons qu'en février dernier, les deux organisations se sont penchées ensemble sur les défis de l'employabilité et d'alphabétisation dans le cadre du premier événement Alpha-Réussite, relevons les défis de l'employabilité.

### **Voter, c'est facile!**

Les actionnaires du Fonds peuvent voter en personne lors de l'assemblée, par la poste, par téléphone ou en ligne. Des instructions détaillées sont incluses avec l'Avis de convocation envoyé aux actionnaires au cours des derniers jours. Il est également possible de mandater une autre personne pour voter.

Tous les détenteurs d'actions entières de catégorie « A », série 1 et série 2, inscrits aux registres du Fonds en date du 24 août 2018 à 17 h, sont habilités à voter.

Les actionnaires du Fonds sont invités à élire 11 des 19 administrateurs qui composeront le conseil d'administration. Quatre administrateurs seront élus parmi les candidats retenus à suite d'un appel public de candidatures, et 7 se qualifiant comme personnes indépendantes auront été recommandées par le comité de gouvernance d'éthique.

Société de fiducie AST (Canada), l'entreprise responsable de la compilation des votes, ne transmettra au Fonds que le résultat final des votes, incluant le nombre d'actionnaires ayant voté. Aucune information nominative ne sera transmise au Fonds, assurant la confidentialité des votes exprimés par chaque actionnaire.

### **À propos du Fonds de solidarité FTQ**

Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds d'investissement en capital de développement qui fait appel à l'épargne des Québécoises et des Québécois. Avec un actif net de 14,3 milliards de dollars au 31 mai 2018, le Fonds contribue à la création et au maintien de 194 746 emplois. Le Fonds est partenaire de 2 839 entreprises et compte 667 417 actionnaires-épargnants.

### **À propos de la Fondation pour l'alphabétisation**

Fondée en 1989, la Fondation pour l'alphabétisation est un organisme de bienfaisance qui a pour mission de soutenir les adultes et les enfants afin d'assurer le développement de leur capacité à lire et à écrire. Elle est active dans toutes les régions du Québec.

— 30 —

### **Information pour les journalistes seulement :**

Patrick McQuilken

Conseiller principal aux relations de presse et aux communications

Fonds de solidarité FTQ

Téléphone : 514 850-4835

Cellulaire : 514 703-5587

Courriel : [pmcquilken@fondsftq.com](mailto:pmcquilken@fondsftq.com)